

République Française
Département des Yvelines
78170

EXTRAIT du COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du : 24 mars 2015

Présidence : Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs, Pierre SOUDRY, Sylvie d'ESTEVE, Mme NAPOLY, Jean-Christian SCHNELL, , Jean-Claude TEYSSIER, Sophie TRINIAC, Hervé BRILLANT, Michel BISDORFF, Agnès THEARD (*Maires-adjoints*), Jacques FRANQUET, Bernadette GRELU, Valérie LABORDE, Birgit DOMINICI, Geneviève SALSAT, Anne-Sophie MARADEIX, Georges LEFEBURE, Benoit VIGNES, Laurent BOUMENDIL, Olivier LEVASSEUR, Gwenaëlle VELOU, Fleur MCGREGOR, Jean-François BARATON, Stéphane DASSE, Marie-Pierre DELAIGUE, Olivier BLANCHARD, Monique FERNEZ Stéphane MICHEL (*Conseillers municipaux*).

Absents et excusés : Laurence AUGERE, Laurence SEGUY, Daniel TURCK (*Maires-adjoints*), Patrice FORGET, Carmen OJEDA-COLLET, Fabrice VIEILLE, Frédérique VIAL (*conseillers municipaux*)

Procurations :

Mme AUGERE	à	Mme NAPOLY
Mme SEGUY	à	Mme THEARD
M. TURCK	à	M. SCHNELL
M. FORGET	à	M. SOUDRY
Mme OJEDA-COLLET	à	Mme d'ESTEVE
M. VIEILLE	à	Mme TRINIAC
Mme VIAL	à	M. DASSE

Secrétaire de séance : Mme Valérie LABORDE (*Conseillère municipale*)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- | |
|---|
| 1. Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2014. |
|---|

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix
--

AFFAIRES FINANCIERES ET AFFAIRES GENERALES

2. Fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015

Taxe d'habitation : 13.11%

Taxe Foncier bâti : 12.19%

Taxe Foncier non bâti : 67.74%

A la MAJORITE des membres présents et représentés,

Pour : 28

Abstentions : 2 – Mme FERNEZ, M. MICHEL

Contre : 5 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD, M. BARATON, M. DASSE, Mme VIAL

3. Décide d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances Incendie, Accident et Risques divers pour la période 2016-2019, approuve la convention constitutive de groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention, autorise M le Maire à signer cette convention ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

4. Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement de 42 000 € à l'amicale du personnel communal de La Celle Saint-Cloud.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

5. Fixe les tarifs 2015/2016 pour la restauration municipale à compter du 1^{er} septembre 2015.

A la MAJORITE des membres présents et représentés,

Pour : 28

Abstentions : 2 – Mme FERNEZ, M. MICHEL

Contre : 5 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD, M. BARATON, M. DASSE, Mme VIAL

6. Approuve la modification des statuts de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

A la MAJORITE des membres présents et représentés,

Pour : 32

Contre : 3 – M. BARATON, M. DASSE, Mme VIAL

VIE SOCIALE ET FAMILLE

7. Autorise Monsieur le Maire à accorder au Comité pour la Promotion de l'Enfance et de l'Adolescence (CPEA), au titre de la prévention spécialisée, une avance sur la subvention municipale 2015 d'un montant de 37 175 €.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

8. Décide d'attribuer les subventions 2015 aux associations à objet social.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

9. Sollicite le Conseil général des Yvelines pour l'obtention d'une subvention pour l'achat de 10 tableaux numériques interactifs en 2015.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

10. Attribue à l'école Sainte-Marie une subvention d'un montant de 93 557,62 € pour l'année 2014.

A la MAJORITE des membres présents et représentés,

Pour : 33

Abstentions : 2 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

11. Adopte les tarifs pleins des activités périscolaires et extrascolaires pour l'année 2015/2016 à partir du 31 août 2015.

A la MAJORITE des membres présents et représentés,

Pour : 28

Abstentions : 2 – Mme FERNEZ, M. MICHEL

Contre : 5 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD, M. BARATON, M. DASSE, Mme VIAL

12. Adopte le montant de la participation des familles pour les séjours d'été 2015, approuve la proposition d'un abattement de 10% à partir du 2^{ème} inscrit et approuve les modalités d'inscription aux séjours.

A la MAJORITE des membres présents et représentés,

Pour : 33

Abstentions : 2 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

13. Fixe les tarifs 2015/2016 pour la restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2015.

A la MAJORITE des membres présents et représentés,

Pour : 28

Abstentions : 2 – Mme FERNEZ, M. MICHEL

Contre : 5 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD, M. BARATON, M. DASSE, Mme VIAL

14. Approuve la convention de groupement de commandes avec le Centre communal d'action sociale de La Celle Saint-Cloud dans le cadre de la consultation relative à la fourniture de repas en liaison froide et autorise M le Maire à signer cette convention constitutive de groupement.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

ANIMATION DE LA VILLE

15. Décide d'attribuer une subvention de 225 533 € à la MJC Maison pour Tous pour l'année 2015.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

16. Donne son accord pour le renouvellement de la convention pluri-annuelle avec la MJC Maison pour tous pour une durée de 2 ans et autorise Monsieur le Maire à la signer.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

17. Autorise M. le Maire à solliciter pour l'année 2015 auprès du Conseil général des Yvelines, une subvention pour le théâtre, dans le cadre du dispositif « Centre d'action culturelle » et à signer toute convention liée à cette subvention.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

18. Autorise M. le Maire à solliciter pour l'année 2015 auprès du Conseil général des Yvelines une subvention, dans le cadre du dispositif « bibliothèque » pour la promotion de la lecture publique au sein de la bibliothèque et à signer toute convention liée à cette subvention.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

19. Autorise M. le Maire à solliciter pour l'année 2015 auprès du Conseil général des Yvelines, une subvention pour la Route des Contes, dans le cadre du dispositif « Acteur ou Réseau départemental » et à signer toute convention liée à cette subvention.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

20. Autorise M. le Maire à organiser un vide grenier consacré aux livres et un marché des artistes lors des Fêtes de la ville, décide de fixer le tarif de la location du stand pour le vide grenier à 5€ et approuve le règlement correspondant, et décide de fixer le tarif de la location du stand pour le marché des artistes à 30€ et approuve le règlement correspondant.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AMENAGEMENT ET PATRIMOINE

21. Autorise Monsieur le Maire à lancer le marché à procédure adaptée pour la requalification de la place du Docteur Berthet, constitué de deux lots, lot1 : voirie et génie civil, lot 2 : signalisation lumineuse tricolore ; et à signer les marchés correspondants avec les sociétés ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses.

A la MAJORITE des membres présents et représentés,

Pour : 30

Abstentions : 2 – Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

Contre : 3 – M. BARATON, M. DASSE, Mme VIAL

22. Autorise M le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du STIF dans le cadre de la création de trois quais bus aux normes « accessibilité handicapés » aux abords de la place du Docteur Berthet.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

23. **PREND ACTE** du projet de Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (PPRN) pour les risques liés aux mouvements de terrains établi par les services de l'Etat.

24. Autorise M le Maire à lancer un appel d'offres ouvert pour la maintenance et l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux et de la piscine Corneille et de signer pour chaque lot, le marché avec l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

25. Approuve le projet de convention d'habilitation tripartite proposé entre le SIGEIF, le SIPPEREC et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie et autorise M le Maire à signer et à exécuter la convention entre le SIGEIF, le SIPPEREC et la commune ainsi que leurs éventuels avenants.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

26. Autorise M le Maire à signer le projet de convention d'occupation domaniale avec GrDF ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipements de télé-relevé en hauteur.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

27. DECISIONS MUNICIPALES

PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : n° 2014.34 du 11.12.2014, n° 2014.35 du 11.12.2014, n° 2015.01 du 05.01.2015, n° 2015.02 du 09.01.2015, n° 2015.03 du 04.02.2015, n° 2015.04 du 11.01.2015, n° 2015.05 du 11.02.2015, n° 2015.06 du 03.03.2015, n° 2015.07 du 05.03.2015.

28. INFORMATIONS

➤ Monsieur le Maire :

- Donne des nouvelles de la santé de Daniel TURCK, dont l'état s'est bien amélioré. Il exprime son amitié et son soutien en ce moment difficile.
- Il est réaffirmé l'attachement de la municipalité à une politique active de soutien aux familles, à la solidarité et aux valeurs qui leurs sont attachées, malgré le contexte économique défavorable et la diminution des aides de l'État.
- Suite à la précédente séance de conseil municipal, un point synthétique est fait sur différents dossiers (travaux de Versailles Grand Parc, nettoyage de la halle Berthet, fibre optique, vidéo-protection, ligne L Sud et élaboration du PLU).

➤ Monsieur BRILLANT :

- Annonce la création d'une association de commerçants dont l'objet est le développement et l'animation de l'activité commerciale sur la ville.

➤ Monsieur BARATON :

- Demande des précisions sur l'installation de la vidéo protection (les fourreaux, les mâts, l'absence de caméra sur le domaine de Beauregard, l'équipement du commissariat...)
Réponse de M. FRANQUET : pour cette première tranche, il a été décidé avec le Commissariat d'installer des caméras aux points d'entrée et de sortie de la ville, au sens routier. La fibre est déployée et une dizaine de caméras également. Celles prévues à Berthet seront installées après les travaux prévus sur la place.
- Regrette que des policiers soient employés à des missions de protection de personnalité alors que les effectifs de la police sont en baisse sur la ville.
Réponse de M. FRANQUET : d'une part, les décisions de protection viennent du Ministère de l'Intérieur et d'autre part, il n'y a pas de réduction d'effectif mais un regroupement des forces de police entre La Celle St-Cloud, Versailles et Vélizy ce qui permet une meilleure réactivité, une spécialisation des officiers de police judiciaire et une augmentation du taux d'élucidation des affaires.

➤ Monsieur DASSE :

- Rappelle sa demande de modification du règlement intérieur du conseil municipal afin de pouvoir insérer les coordonnées de chacun des groupes à la fin de la Tribune libre.
- Demande quelles sont les conditions à respecter pour que l'Association et le groupe « La Celle qu'on aime » puissent utiliser le théâtre en vue d'organiser une conférence sur le thème « Laïcité et République ».
Réponse de Mme NAPOLY : Le théâtre de la ville est très demandé, il est réservé aux événements culturels artistiques nécessitant les techniques d'une salle de spectacle. Il atteint sa limite d'utilisation tant en termes de mise à disposition physique qu'en termes de personnel. Elle précise que d'autres salles de la ville ont été proposées pour organiser cette conférence.
- Le plan anti-pollution voté par le conseil de Paris va avoir des conséquences pour les véhicules des particuliers de notre ville. Alors que la ville de Paris va proposer des aides aux Parisiens, M. DASSE souhaite savoir si des contacts sont envisagés avec la ville de Paris pour trouver des aménagements pour les Cellois qui vont être affectés par ce plan.
- Demande s'il est possible de reprendre contact avec Véolia et Transdev pour trouver des solutions aux nuisances sonores.
Réponse de M. le Maire : la présence de nombreux bus répond à une forte demande de service aux concitoyens qui n'est pas parfois sans nuisance. Un plan d'aménagement existe ; l'arrivée du « 460 » posant problème, nous allons déplacer son lieu de stationnement. Il est à noter également le

Extrait du compte rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2015
développement de bus hybrides qui sont silencieux et dont le temps de préchauffage des moteurs est plus court.

- S'étonne du peu de temps consacré par les services de VGP en matière de développement économique à l'écoute des entreprises.

Réponse de M le Maire : les services de développement économique ne se limitent pas à l'écoute des entreprises, ils ont en charge des sujets majeurs tels que l'arrivée de l'école des Mines à Versailles. Madame THEARD fait un point des travaux en cours de la commission de développement économique.

- Observe l'absence d'animation durant les vacances de février alors que beaucoup de familles celloises ne peuvent partir en vacances et demande si pour l'année prochaine, des animations pourraient être organisées.

Réponse de Mme NAPOLY : il y a eu plusieurs activités, notamment des séances de cinéma . Ces activités ne sont pas répertoriées dans le calendrier des réunions.

- Considère le site internet bien conçu mais indique que les messages envoyés dans la rubrique « équipe municipale » ne sont pas reçus par les élus des oppositions.

Réponse de Mme NAPOLY : un courrier est adressé aux élus leur demandant de communiquer une adresse mail afin qu'ils puissent recevoir directement les courriers qui pourraient leur être adressés via le site internet.

➤ Monsieur BLANCHARD :

- Dans le cadre de l'élaboration du PLU, renouvelle sa demande concernant un état des lieux des propriétés de la commune tant en terrains qu'en bâtiments.

Réponse de M. le Maire : ce document est en cours d'élaboration

➤ Madame DELAIGUE :

- Demande des nouvelles des centres commerciaux de la Chataigneraie et d'Elysée II.

Réponse de M. BRILLANT : le centre commercial de la Chataigneraie se porte bien avec deux grandes enseignes (Leader Price et Picard) et l'arrivée d'un nouveau commerçant. Pour ce qui concerne la galerie marchande, les prises de contact avec les Chemins de Fers Départementaux pour connaître leurs intentions sur cette galerie sont toujours difficiles.

Réponse de M. VIGNES : Concernant le centre commercial d'Elysée II, la ville accompagne la réflexion menée entre le SCCR et la Foncière du Chêne Vert. Une évolution favorable tend vers la redéfinition d'un centre commercial adapté aux besoins d'aujourd'hui avec la construction d'un parking souterrain et de logements.

- Demande des précisions sur le devenir de l'annexe de Bendern.

Réponse de M. BRILLANT : Des réunions ont eu lieu avec la Poste, des études sont menées pour qu'une présence postale à Bendern soit maintenue.



Le Maire,

Olivier DELAPORTE

Vice-président de Versailles Grand Parc